

20 février 2007

07.122

Motion du groupe socialiste

Pour une évaluation régulière de la complémentarité cantonale dans la perspective d'un équilibre dynamique

La première étude de l'Institut de recherches économiques et régionales (IRER) commandée par le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds date de 1986. Elle démontrait un déséquilibre relativement fort des dépenses de l'Etat de Neuchâtel entre les différentes régions du canton (seulement 23,3% des investissements de l'Etat touchaient directement les Montagnes). La seconde étude de l'IRER date de 2000. Quatorze ans ont passé et la situation est à peu de chose près la même (24,5% des dépenses de l'Etat étaient destinées aux Montagnes). Il est permis de penser que depuis, en sept ans, le déséquilibre ne s'est pas réduit malgré les engagements répétés des Conseils d'Etat successifs, peut-être même s'est-il accru.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat cherche à concevoir le canton autrement, sous l'angle du réseau urbain neuchâtelois et d'une nécessaire "complémentarité" entre les régions. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette vision progressiste dépassant les "fortes identités locales, urbaines et régionales". La rationalisation des services et engagements de l'Etat dans le cadre d'un réseau urbain ne peut que contribuer à renforcer notre canton. Toutefois, afin que cette complémentarité soit comprise comme un équilibre dynamique profitable à toutes les régions et permette de réduire la fracture des investissements entre les différentes parties du canton, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la mise en place d'instruments de mesure permettant d'évaluer régulièrement – par exemple tous les deux ans – les effets de sa politique de complémentarité sur la répartition géographique des dépenses de l'Etat.

Signataires: T. Huguenin-Elie, M. Maire-Hefti, François Cuche, O. Duvoisin, Frédéric Cuche, C. Mermet, C. Borel, M. Debély, P. Bonhôte, N. Fellrath et O. Arni.

20 février 2007

07.122
ad 07.049

Postulat du groupe socialiste (préalablement déposé sous forme de motion)

Pour une évaluation régulière de la complémentarité cantonale dans la perspective d'un équilibre dynamique

La première étude de l'Institut de recherches économiques et régionales (IRER) commandée par le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds date de 1986. Elle démontrait un déséquilibre relativement fort des dépenses de l'Etat de Neuchâtel entre les différentes régions du canton (seulement 23,3% des investissements de l'Etat touchaient directement les Montagnes). La seconde étude de l'IRER date de 2000. Quatorze ans ont passé et la situation est à peu de chose près la même (24,5% des dépenses de l'Etat étaient destinées aux Montagnes). Il est permis de penser que depuis, en sept ans, le déséquilibre ne s'est pas réduit malgré les engagements répétés des Conseils d'Etat successifs, peut-être même s'est-il accru.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat cherche à concevoir le canton autrement, sous l'angle du réseau urbain neuchâtelois et d'une nécessaire "complémentarité" entre les régions. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette vision progressiste dépassant les "fortes identités locales, urbaines et régionales". La rationalisation des services et engagements de l'Etat dans le cadre d'un réseau urbain ne peut que contribuer à renforcer notre canton. Toutefois, afin que cette complémentarité soit comprise comme un équilibre dynamique profitable à toutes les régions et permette de réduire la fracture des investissements entre les différentes parties du canton, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la mise en place d'instruments de mesure permettant d'évaluer régulièrement – par exemple tous les deux ans – les effets de sa politique de complémentarité sur la répartition géographique des dépenses de l'Etat.

Signataires: T. Huguenin-Elie, M. Maire-Hefti, François Cuche, O. Duvoisin, Frédéric Cuche, C. Mermet, C. Borel, M. Debély, P. Bonhôte, N. Fellrath et O. Arni.

Postulat accepté non combattu, le 6 novembre 2007.